

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1204 Compétences langagières et culturelles en néerlandais volet 2			
Code	PERG1B24NDLS2	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (melanie.baelen@helha.be) HELHa Loverval Aurélie BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique, culturelle et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves. Une partie des compétences travaillées rejoint les savoirs et savoir-faire abordés dans le Tronc Commun. Cette UE vient également compléter et nourrir l'UE1206: "Linguistique néerlandaise".

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles notamment en lien avec le tronc commun.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B24NDLS2A Compétences langagières et culturelles en néerlandais volet 2 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B24NDLS2A Compétences langagières et culturelles en néerlandais volet 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Compétences langagières et culturelles en néerlandais volet 2			
Code	6_PERG1B24NDLS2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise l'acquisition de compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale, expression écrite) et culturelles au niveau intermédiaire (B1+). Elle vient renforcer les UE 123 et 126.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage terminal

AAT 5: Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Acquis d'apprentissage spécifique

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B1+ (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats, et d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans le cadre de cette unité d'enseignement, les étudiant.es seront amené.es à découvrir et s'approprier au travers des compétences écrites et orales :

le vocabulaire de la vie courante (ceci inclut au moins de nouveaux champs thématiques sélectionnés par l'enseignant)

les catégories lexicales (suite du volet 1)

la structure de la phrase complexe

les aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire.

Les étudiant.es continueront à s'approprier le système phonologique de la langue, avec une attention particulière aux mots.

Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences

par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Il y aura une alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et réflexions sur les productions orales et écrites.

Les étudiant.es seront amené.es à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Les étudiants découvriront et utiliseront différents manuels scolaires afin de faciliter leur appropriation à plus long terme.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiants seront amenés à :

- rechercher des informations ;
- préparer différentes tâches orales et écrites ;
- à acquérir des éléments linguistiques notamment au travers d'exercices en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Feedback régulier
- Questionnement sur la méthode de travail
- Evaluations formatives
- Temps de questions/réponses en lien avec le travail réalisé en autonomie
- Tutorat

Sources et références

- BAELEN M., DEGRAVE P., DE RYCKE K., HILIGSMANN P. (2018). Néerlandais. Comprendre et exploiter des textes d'actualité. De Boeck Supérieur: Louvain-la-Neuve
- VAN HAUWEMEIREN P., SIMONIS F. (1995). Waar Nederlands de voertaal is. Van In: Brussel
- Sites internet, manuels scolaires
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les supports déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE sera basée sur un travail à présenter en classe et sur une épreuve intégrée.

L'évaluation portera sur la maîtrise des compétences travaillées, ainsi que sur les démarches et outils didactiques vus en cours.

Les consignes seront postées en cours d'année académique par écrit sur l'espace ConnectED de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	15		
Période d'évaluation			Exe + Exo	85	Exe + Exo	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

L'absence à une présentation et/ou la non-remise d'un travail pour raisons médicales implique la remise obligatoire d'un certificat médical endéans les trois jours. Dans le cas contraire, l'étudiant.e se verra attribuer la note de zéro.

Toute absence à l'épreuve certificative devra être justifiée. Une reprogrammation éventuelle de l'épreuve pourra être organisée en accord avec la direction.

L'évaluation du Q3 portera uniquement sur une épreuve intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).